

Bicyc'lettre

Journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2003 > n°37

ÉDITO



Meilleurs vœux 2003 à tous les Plassovélistes !

Après 2002 année d'une nouvelle amnistie présidentielle pour les infractions routières, nous avons aussi connu 2002 année de la sécurité routière déclarée grande cause nationale ! Souhaitons qu'à partir de 2003 une politique plus cohérente soit menée pour contribuer durablement à transformer les mentalités et les comportements sur la route.

A l'échelle de l'agglomération nantaise nous, cyclistes, nous exigeons le respect des aménagements cyclables par les automobilistes. C'est seulement par une volonté politique locale forte que l'objectif du Plan de Déplacement Urbain pourra être atteint, et qu'un plus grand nombre d'habitants optera pour l'utilisation du vélo pour les déplacements individuels. Si les dernières semaines ont montré que l'intensification du trafic automobile contribue à une saturation des déplacements, l'alternative du vélo, elle, permet de garantir la préservation de l'environnement urbain. Rappelons-le autour de nous !

Retrouvons-nous le 25 janvier pour débattre et faire le bilan de nos actions et partager un bout de galette !

Christophe Raverdy

PLACE
au
Vélo

association de cyclistes urbains
de l'agglomération nantaise

- 2 → Revue de presse
→ Tour du monde à vélo
→ Les bonnes idées...
- 3 → Les actions de PAV
→ Ramassage scolaire
- 4 → Train plus vélo 
- 5 → Fête du vélo 2003 
- 6 → Balade
→ Le courrier de Marie-Reine Cyclopede
- 7 → Brèves 
→ Campus du Tertre
- 8 → agenda

Assemblée générale

samedi 25 janvier
de 14h00 à 18h00

Maison des Syndicats, Bd
de la Prairie au Duc, salle F

Comment mettre en place
un prêt de vélos gratuits
dans notre agglomération
pour favoriser la pratique du
vélo ?

- Intervention de Bertrand Vrain : La location de vélos par Nantes Gestion Equipement
- Témoignage d'un technicien et d'un membre d'asso de La Rochelle sur leur expérience
- Débat avec les intervenants
- Pause galette
- Rapports moral et financier ; élection du bureau
- Questions diverses

Montreuil

Le bulletin, janvier 03
Pas de chômage chez VVV, Vive le Vélo en Ville, puisque le samedi 25 janvier atelier de réparation, le dimanche 26 balade découverte dans Montreuil, samedi 1^{er} février réparation de vélos à envoyer au Burkina, vélo-école tous les dimanches et réunion mensuelle le 5 février. Pas étonnant que l'association ait refusé de s'associer, tout en proposant à ses adhérents d'y participer, à la manif parisienne organisée par plusieurs assos sur le thème "J'en ai pour 2 minutes" et consistant à bloquer une artère à vélo pendant le même temps que les automobilistes parisiens bloquent les aménagements cyclables pour acheter un paquet de cigarettes ou une baguette.

Paris

Roue Libre, n° 70, nov-déc 02
Les axes cyclables Paris-banlieue, il y a beaucoup à faire ! Aussi le bureau du MDB, le Mouvement de Défense de la Bicyclette s'est-il attelé à la tâche et lance une enquête téléphonique auprès des maires adjoints chargés de la voirie des 29 communes limitrophes. Un premier indice inquiétant, la plupart d'entre eux ne sont pas capables de décrire le moindre projet pour leur ville. Quelques axes sont décrits comme la Coulée Verte du Sud Parisien, Paris-Choisy-le-Roi, la piste de l'Ourcq et le cul de sac de la Porte d'Orléans, la conclusion varie mais en moyenne ce n'est pas la joie !

Orléans

Vélo-Cité 45, n° 4, nov 02
Numéro essentiellement axé sur les réponses au questionnaire "Sécurité Routière" distribué lors de la semaine éponyme fin octobre et fait en collaboration avec le CRIJ et la LCVR. Retenons qu'à la question : "Que faire contre la vitesse excessive en ville ?" 58 % répondent qu'il faut multiplier les aménagements piétons et cyclistes, 42% augmenter les contrôles de vitesse et amendes, 36% sont pour des aménagements antivitesse (dos d'âne, ralentisseurs) et enfin 32% pour ne pas tolérer des vitesses de 20% supérieures aux vitesses autorisées.

Caen

Dérailleurs Dernières, nov 02
L'association Dérailleurs vient d'organiser une enquête, à l'aide d'un questionnaire de 4 pages, pour mieux cerner les attentes des cyclistes du Calvados en milieu rural et interurbain (les villes sont exclues) afin d'être mieux armé face au plan vélo départemental que la Conseil Général du Calvados est en train d'élaborer. Sur le site <http://caen.fubicy.org> nous apprenons que l'asso va remettre son vieux clou rouillé 2003 au syndicat mixte des transports de l'agglomération caennaise.

Strasbourg

CADR-infos, déc 02
On doit pouvoir avoir la même info sur Nantes, visez plutôt : "Le bunker (centre de dépôts de vélos volés de la police nationale) ouvre ses portes tous les premiers et troisièmes vendredi de chaque mois de 13h30 à 18h. Il rentre 200 vélos par année, et seuls 10% sont restitués à leur propriétaire". N'hésitez pas à faire vos recherches en cas de vol de votre monture !

Laval

La Lettre de Place au Vélo, nov 02
Notre association homonyme lavalloise n'a pas la fibre littéraire puisque cette Lettre n'a que 4 pages avec 2 occupées par des plans. Un de ceux-ci est celui proposé par un cabinet d'études. A en croire ce plan, Laval a l'air de prendre les cyclistes au sérieux ! reste à savoir ce qui en restera après son adoption par le conseil communautaire en janvier 03.

Bordeaux

Vélo-Cité n° 67 déc 02
L'association met les bouchées doubles pour poursuivre l'évaluation de la voirie et des équipements cyclables en mettant en place un observatoire des usagers du vélo dans l'agglomération. Cet observatoire veut utiliser la connaissance fine des conditions de circulation cyclable que chaque usager cycliste possède en les apostrophant ainsi : "Amis cyclistes, savez vous seulement à quel point vous êtes... savants ?"

Toutes les revues sont consultables au local.

... Du BOUFFAY au TIBET, Le Tour du Monde à vélo

de Jean-Roch et d'Olivier (suite)

Partis le 14 juillet, nos cyclorandonneurs avec 3646 km au compteur sont arrivés à Istanbul sous la pluie. Ils ont été hébergés en auberge de jeunesse, ce qui permet la rencontre d'autres globe-trotters (Japonais, Géorgiens...).
Passage ensuite par Yalova, le lac d'Iznik, Bursa, Marmancik (en gros cela longe la côte ouest de la Turquie). Deux voyageurs à vélo et en ... shorts étonnent toujours la population locale.
Petites notes diverses :
• quatrième crevaison (pour Olivier)
• record d'altitude pour l'instant : 1500 m
• record de vitesse : 77 km/h
Descente vers Kas, ville au bord de la Méditerranée. Ils s'acheminent maintenant vers la Syrie (visa en poche obtenu pour la modique somme de 52 millions de lires, soit 32 euro)
Pour ceux qui veulent en savoir plus : www.lemondeavelo.fr

Marie-Annick

Les bonnes idées s'exportent

Suite à son implication dans le plan de déplacement d'entreprise du CHU de Nantes et à sa brillante intervention sur le sujet au congrès de la Fubicy en avril dernier, Daniel nous fait part de son intervention à la demande des étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers qui veut lancer un PDE.

Petites nouvelles d'Angers où le vélo a de beaux jours devant lui, en particulier auprès des étudiants : Ceux de l'Ecole Supérieure d'Agriculture organisait le 5 décembre un colloque intitulé : «Bouger autrement ». Ils veulent lancer un plan de déplacement d'entreprise qui solutionnerait les problèmes de stationnement et de circulation du quartier. L'école est en centre ville, draine 2500 étudiants, 200 salariés plus les professeurs et cela crée des problèmes... de voisinage !

Leur étude sur les déplacements est intéressante : 55% des étudiants ont une voiture mais seulement 7% l'utilise seul dans la semaine, et 9% en covoiturage, au profit de la marche à 41% (beaucoup habitent près de l'école en semaine) et du vélo à 41% ! Bien sur, des vélos sont visibles partout, et nous avons même fait un petit tour de quartier avec des élus et responsables des transports mais des progrès sont possibles ;

Des propositions ont été avancées. Outre Vélocampus qui est lancé avec une cinquantaine de vélos : Développer des garages à vélos couverts, créer un atelier vélo, avoir des locaux pour se changer, des casiers pour mettre le matériel (casque, lumière...), vendre des kits vélos à prix modiques, faire une brocante de vélos, diffuser l'info sur les points de vente de vélos neufs ou occasion, créer une location de vélos par l'école... Des idées qui seront reprises par une structure permanente sur l'école et qui semble bien soutenue par la direction. La Catho d'Angers, juste à côté, aurait aussi du pain sur la planche car le stationnement des vélos a l'air très anarchique et devrait être largement encouragé.

Cela pourrait aussi donner des idées à des étudiants nantais...qui sait ?

Daniel Daoulas

LES ACTIONS DE PAV

Dans le cadre de la convention avec la Communauté Urbaine il est prévu que PAV sera consulté sur les aménagements cyclables qui doivent être mis en place systématiquement lors de nouvelles réalisations. La CU étant à la veille de souffler sa première bougie, c'est enfin chose faite depuis décembre dernier. Il est important que nous sachions honorer cette concertation, aussi faut-il que chaque adhérent fasse part de ses remarques en fonction du secteur qu'il pratique comme cycliste. Dans cette même perspective nous devrions être présents dans toutes les communes de l'agglomération : mobilisons-nous pour nous faire connaître et recruter de nouveaux membres.

Nous avons été invités à la deuxième réunion de présentation de l'itinéraire Loire à vélo, depuis l'île Gloriette jusqu'à Couëron : un consensus s'est fait pour veiller à garantir la tranquillité et la sécurité du cheminement cycliste tout en veillant à ne pas perturber des zones naturelles sensibles. N'ayant pas assisté à la première présentation portant sur le tronçon en amont de Nantes jusqu'à l'île Feydeau, nous avons néanmoins transmis nos remarques sur les solutions projetées en indiquant la nécessité de poursuivre les aménagements cyclables au bord de la Loire indépendamment de la solution retenue qui longerait le canal Saint-Félix puis la voie SNCF : cela permettrait aux randonneurs de pouvoir choisir et aux cyclistes quotidiens de voir se poursuivre les aménagements prévus dans le plan des continuités cyclables. Nous avons aussi fait remarquer la nécessité de prévoir un lieu de stationnement sécurisé pour permettre aux cyclotouristes de profiter de la découverte du cœur historique de Nantes. La nouvelle implantation de l'office de tourisme dans l'îlot Neptune ne pourrait-elle pas intégrer cette infrastructure ?

Nous avons aussi été invités à une réunion portant sur la RD 69 qui prévoit un aménagement cyclable depuis le boulevard René Cassin à Nantes jusqu'au centre de La Chapelle-sur-Erdre : la reconnaissance effectuée a permis de constater que pistes (majoritairement) et bandes seront les bienvenues sur cet axe fréquenté par plus de 5 000 véhicules par jour. De plus la sécurité des cyclistes laisse à désirer, les voitures respectant peu les limitations de vitesse. Même si nous n'avons pas pu assister à la réunion, nous avons fait connaître notre position.

Christophe

Ramassage scolaire

du samedi 23 novembre 2002

Ecole Maurice Macé

Par une météo salubre (beaucoup de soleil, températures plus que correctes pour la saison), 51 élèves en CM1 et CM2 de l'école Maurice Macé (près de la moitié des élèves des classes concernées) ont participé au ramassage scolaire, ainsi que 14 parents d'élèves et 7 plassovélistes pour accompagner les enfants.

Au vu des résultats d'enquêtes (auprès de 72 élèves de l'école), beaucoup d'enfants vont à l'école en voiture, alors que la faible distance entre domicile et école leur permettrait de faire le trajet à vélo.

Les retours favorables des parents d'élèves permettent d'envisager la possibilité de reprendre les ramassages scolaires à leur propre initiative. Place au Vélo serait présente comme aide à l'organisation, pour donner des conseils et des supports de travail.

Le seul sens interdit du quartier était situé au niveau de la rue du Pontreau, donnant directement accès à l'école : ce n'est plus qu'un vague souvenir, puisque dès le lundi suivant le ramassage, une large bande cyclable à contresens cyclable vient d'être aménagée.

Résultats des enquêtes remises aux enfants

...❖ Comment viens-tu le plus souvent à l'école?

A pied	31%
En voiture	63%
A vélo	3%
En bus	3%

...❖ Combien de temps mets-tu pour te rendre à l'école?

Moins de 2 min	1%
Entre 2 et 5 min	69%
Entre 6 et 10 min	27%
Plus de 10 min	3%

...❖ Quelle distance sépare ton école de ta maison?

Moins de 500 m	17%
Entre 500 m et 1 km	43%
Entre 1 km et 2 km	30%
Plus de 2 km	4%
Ne sait pas	6%

...❖ Possèdes-tu ton propre vélo?

Oui	92%
Non	8%

Si oui:
as-tu un éclairage en état?

Oui	47%
Non	46%
Ne sait pas	7%

...❖ Possèdes-tu un casque?

Oui	39%
Non	54%
Ne sait pas	7%

...❖ Viens-tu à l'école à vélo?

Jamais	64%
De temps en temps	16%
Toute l'année	1%
Plusieurs fois par semaine	1%
Seul	1%
Avec un (des) ami(s)	1%
Accompagné d'un adulte	16%
Ne sait pas	1%

...❖ Si tu viens à l'école en voiture:

Tes parents font le trajet spécialement pour toi	38%
Tes parents te déposent devant l'école avant d'aller au travail	45%
Ne sait pas	17%

...❖ Aimerais-tu venir à l'école à vélo avec tes ami(e)s?

Oui	87%
Non	13%



... Mais où est passé Nantes ?

Avez-vous déjà vu une carte de France avec une centaine de villes inscrites et où Nantes est absente ? Eh bien la SNCF vient de l'éditer. Dans son guide train+vélo du 15 décembre 2002 au 14 juin 2003, Nantes a disparu. Aucun train grandes lignes ne prend de vélo en gare de Nantes. Il est vrai que dans les guides précédents, nous ne comptons qu'un seul train vers Nice les vendredi et dimanche qui disposait d'un fourgon acceptant les vélos.

Les seules possibilités d'utiliser le vélo dans le train est de prendre un train régional, ou l'interloire puis embarquer à St Pierre-des-Corps pour rejoindre le Paris-Hendaye quotidien; ou aller à Redon pour rattraper le Quimper-Paris (qui ne circule que le vendredi ou le dimanche). C'est quasiment impossible et vous êtes priés de calquer vos dates de vacances sur les jours de passage des trains (et ne pas les rater !).

La SNCF a tout misé sur le modernisme avec le TGV. La contrepartie est la disparition des trains corail avec leur fourgon et il va nous falloir attendre les aménagements des rames TGV mais quand ?

Un bon dossier est disponible sur le site de la Fubicy pour en savoir plus :

<http://fubicy.org/train/index.html>

Marc Peroy

Remarques locales :

A plusieurs reprises notre déconvenue fut grande car les trains régionaux qui acceptent les vélos sur les horaires papier n'apparaissent pas sur les écrans des ordinateurs lorsqu'on se renseigne auprès des agents SNCF, c'est à dire que c'est pas clair du tout pour la propre SNCF. Et s'il y a du monde et plus de trois bicyclettes fini le "train vélo" ! A Nantes, les TER qui acceptent les vélos partent généralement des quais auxquels on ne peut pas accéder par une pente douce : portage de vélo dans les escaliers à tous les coups, de quoi refroidir ceux qui auraient choisi de venir travailler tous les jours en train + vélo.

... Train plus vélo L'intermodalité va bon train...

En collaboration avec la Région, Emilie Plochoki, en DESS Transports, Territoires, Environnement nous propose l'étude "Train + vélo : mise en place de la stratégie régionale en Pays-de-la-Loire". C'est en se tournant notamment vers la FUBicy, l'AF3V, la FFCT, l'AUVV (Association des Usagers du Vélo Angevin) et Place au Vélo, qu'elle a pu réunir la plupart des interventions pour un meilleur usage de cette complémentarité Train + Vélo.

Les nouvelles compétences régionales, tant dans le ferroviaire avec la Direction de l'Aménagement du Territoire que dans le développement du vélo loisir avec la Direction des Affaires Culturelles et du Cadre de Vie, permettront-elles à la Région de se lancer dans une véritable stratégie intermodale Train + Vélo ? Les enjeux sont de taille : le vélo loisir a le vent en poupe, les itinéraires verts dans la région ne manquent pas, le projet "Loire à Vélo" sera opérationnel en 2006, le littoral est digne d'intérêt, les différents usagers cyclistes sont attentifs aux futurs aménagements. Les deux services régionaux concernés travaillent à un projet commun, à visée touristique et dans un contexte interrégional et européen. En lançant l'image du vélo loisir, la région pourrait bien gagner une autre clientèle, plus exigeante et plus attentive aux besoins locaux : les cyclistes urbains.

Nos voisins européens (Pays Bas, Danemark, Allemagne, Autriche, Suisse) ont pris conscience avant nous de l'intérêt de l'intermodalité Train + Vélo : la société ferroviaire "Die Bahn" en Allemagne assure de réels services aux clients cyclistes : la capacité d'accueil des vélos dans les trains est satisfaisante (par exemple, les trains reliant les villes européennes sont dotés de seize emplacements vélos), l'information et la communication auprès des usagers est assurée par des brochures traduites en différentes langues et une structure d'accueil téléphonique spécifique. En Autriche, le "Donau Radweg" (la véloroute du Danube) suit la ligne d'un train spécial, le "Radtramper", qui peut transporter 250 vélos, et connaît un succès remarquable pendant la période estivale.

Même si aujourd'hui dans notre région, il est possible de transporter son vélo dans les trains régionaux, plusieurs

revendications ont vu le jour pour garantir aux usagers cyclistes des services de qualité et répondre à leurs souhaits.

En matière de stationnement, des parkings vélos sécurisés doivent être implantés et faire l'objet d'une signalétique précise aux entrées et sorties de la gare. Dans la gare de Nantes, aucune information nous signale qu'il est possible de stationner son vélo dans le parking de NGE. A l'intérieur des gares, aucune signalétique nous permet de repérer les espaces vélos dans les trains. Dans les gares à fréquentation moyenne, nous pouvons trouver des abris vélos, seulement ces derniers sont équipés de râteliers très archaïques et non sécurisants.

Tous les TER doivent acheminer les vélos gratuitement sous la responsabilité des voyageurs, particulièrement les week-ends et périodes de vacances scolaires. Faire une escapade à vélo dans la presqu'île guérandaise le week-end, c'est bien. Encore faut-il garantir le retour du dimanche : aucun train n'accepte les vélos en partant de Saint-Nazaire.

Le nombre de places offertes aux vélos dans les nouveaux TER n'est pas suffisant. Une sortie vélo en famille ou entre amis ? Quelle bonne idée, mais ne soyez pas trop nombreux. Les emplacements ne sont réservés qu'à trois vélos.

Actuellement 60% des TER sont accessibles aux vélos dans notre région, quand tous les TER des régions Île-de-France, Centre, Limousin, Rhône-Alpes et PACA acceptent les vélos.

Les gares régionales ne disposent pas de services de location, réparation ou conseil auprès des voyageurs : un manque à combler dans la perspective du projet "Loire à Vélo".

Dominique Dupont

❖ Fête du vélo 2003 le dimanche 1er juin



Les Fêtes du Vélo en 2001 et 2002 à Nantes (10 000 personnes la première année, 13 000 la deuxième) ont connu de tels succès que Place au Vélo ne pouvait s'empêcher de renouveler cette année l'expérience. C'est le dimanche 1er juin que la Fête du Vélo fera des envieux sur les bords de Loire, entre Mauves et Le Pellerin, en partenariat avec les clubs cyclotouristes. La levée de la Divatte, l'un des attraits du circuit, sera libre de toute machine pétaradante. Nous aurons tout le loisir de traverser la Loire par les ponts et les bacs, un appel sera lancé à toutes les associations désireuses d'apporter leur brin de folie à cette journée, pour encore plus d'animations, encore plus d'ambiance...

Bien évidemment, l'organisation de cette Fête du Vélo nécessite un investissement tout particulier de l'association. Chacun peut y apporter ses idées et les faire aboutir, sans forcément y consacrer trop de temps. Les domaines qui suivent sont incontournables. Libre à vous de vous y inscrire ou bien de proposer autre chose, pour que le 1er juin soit une grande fête pour tous les amoureux de la petite reine. Alors si vous avez envie de faire quelque chose, et si vous voulez participer de près à l'organisation, n'hésitez plus : soit vous appelez Dominique au 02 40 200 400, soit vous venez assister à la réunion du jeudi 23 janvier à 18h30, dans la Salle d'Auvours, à côté de notre local !

Au chapitre des animations...

Les itinéraires de la Fête du Vélo seront balisés de lieux d'animations gratuites jusqu'au cœur de Nantes qui donneront à la journée son caractère festif et convivial. Nous pensons même que le nombre d'animations doit être plus important que lors des éditions précédentes où il ne représentait qu'une part minime du budget. Beaucoup d'associations ayant déjà participé, montrent encore une fois leur intérêt pour égayer la journée. Mais l'innovation passe par la quête de nouvelles associations, de nouveaux groupes professionnels. Spectacles burlesques, fanfares et groupes de musique, mais aussi dégustations, expositions d'artisanats. Pour un adhérent qui connaît déjà ce milieu ou souhaite le découvrir.

Parlons de Place au Vélo...

La critique la plus fréquemment émise, les années passées, c'est que Place au Vélo, ne profite pas assez de l'occasion pour faire la pub du vélo quotidien. Oui mais, sous quelle forme ? Les stands de l'association avec plaquettes et sonnettes, c'est bien, mais il faut savoir se renouveler pour attirer.

C'est en creusant cette question lors d'une première réunion au mois de décembre que l'idée a jailli : créer une sorte de forum, un lieu de rencontre et d'échange, où ceux qui ont une expérience puisse échanger avec ceux qui ont des questions.

L'intérêt numéro un c'est de faire quelque chose d'animé.

L'avantage numéro deux c'est que les passovélistes qui ne souhaitent pas passer la journée assis derrière une planche à tréteaux peuvent participer, ponctuellement, à l'effort collectif. C'est

à la portée de chacun d'entre nous d'informer les curieux sur ce que les cyclistes revendiquent pour une meilleure considération du vélo en ville, recueillir les avis sur les aménagements les plus sécurisants, partager son expérience de cyclorandonneur, démontrer que faire ses courses ou accompagner ses enfants à vélo, ce n'est pas si compliqué.

Le bénéfice numéro 3 c'est de faire intervenir toute sorte d'orateurs : marchands ou fabricant de matériel, globe trotteurs à vélo, amateurs éclairés d'une discipline mal connue. L'occasion de sortir vos diapositives de vacances !

En fonction de nos sensibilités personnelles on peut se proposer d'encadrer (c'est à dire être là à l'heure dite et organiser l'intervention de chaque participant) qui un atelier "transport des enfants", qui un atelier "voyage à vélo", qui un atelier "sacoches", qui un atelier "retaper un vieux vélo", qui un atelier "vêtements de pluie", qui un atelier "taches de cambouis"...

La sécurisation du circuit...

On ne change pas une équipe qui gagne mais toutes les bonnes volontés sont attendues : depuis le début c'est Gilles qui se charge d'étudier à l'avance les circuits de substitution pour les voitures, les barrières, la signalisation... Il aura cependant besoin comme chaque année de lèves tôt pour mettre en place tout le dispositif avant que les premiers cyclistes ne s'approprient le bitume de la Divatte. En parallèle il faudra recruter, former, motiver les "commissaires de course" : Olivier peut s'y coller cette fois encore si pas d'autre candidat.

La logistique...

Réservation de matériel, au meilleur prix et de la meilleure qualité, achat des

denrées périssables, c'est un travail de préparation essentiel, qui commence longtemps avant le terme ; en effet pour réserver des tentes pour le début juin, mieux vaut s'y prendre en mars !

La communication...

Là aussi nous avons une marge de progression par rapport aux années précédentes. Il faut anticiper et être imaginaire.

La recherche de sponsors...

Travail de démarchage assez intéressant puisqu'il permet de côtoyer des industriels, des commerçants dont on découvre le milieu.

Des ateliers de réparation...

Quoi de plus satisfaisant que de voir repartir des cyclistes regonflés, huilés, dérouillés, en un mot heureux ? C'est aussi une bonne occasion d'échanger.

Pour concrétiser ce qui précède, nous avons un projet d'animation pendant la prochaine Fête du vélo.

Nous souhaiterions inviter tous ceux qui randonnent à vélo en France et ailleurs à venir raconter et présenter leurs voyages et leurs projets mais aussi à montrer leur vélo équipé et le matériel qu'ils utilisent. Cette animation peut s'étendre à d'autres activités pratiquées à vélo : les week-end, les balades, les courses en ville...

Pour préparer ces animations nous recherchons des volontaires pour l'animation mais aussi des cyclistes prêts à présenter leur vélo équipé.

❖ Jacques DANIEL 02 40 65 57 92 ou daniel4@free.fr

❖ Thierry GAUCHET 02 40 47 96 34 ou gauchet.t@wanadoo.fr

Balade entre Saint-Michel-Chef-Chef et la Vendée

Le Conseil Général de Loire-Atlantique a souhaité recueillir l'avis de Place au Vélo sur les tronçons de Vélocéan déjà réalisés. Vélocéan est un itinéraire agréable et sécurisé offert aux cyclistes du nord au sud du département à proximité de la côte.

Ceci nous a conduit à enfourcher nos machines le 11 novembre, un peu au nord de Saint-Michel-Chef-Chef pour prendre la direction du port du Collet, sur le tronçon déjà réalisé au sud du département. Cette reconnaissance avait pour but d'effectuer une "lecture critique", sur le terrain et par le moyen le plus approprié : le vélo.

Nous étions trois ce matin-là. Chacun pourvu d'un type de machine différent. Nous avons effectué cette "reconnaissance" sans autres idées préconçues que celles de nos expériences complémentaires et cumulées de cyclistes urbains et voyageurs au plus ou moins long cours, dans quelques villes en France et à l'étranger, dans quelques coins de l'hexagone et un peu en dehors. Nous avons procédé par prise en notes des réactions de chacun sur les aménagements, la signalisation, la signalétique, la sécurité, l'état de la chaussée, etc. Nous avons complété ces notes écrites sur le vif de photos destinées à fixer et illustrer certains aspects en complément du rapport écrit. (disponible au local de l'association)

Au terme de notre périple du jour, nous aurons reconnu 39,5 km d'itinéraire aménagé entre Saint-Michel-Chef-Chef et le port du Collet, et retour, pour un peu plus de 90 km parcourus.

Le parcours est plaisant. Les conditions météo très favorables nous ont engagés à nous comporter aussi en touristes. Nous étions des citadins en goulotte vélocipédique par une belle journée d'automne à quelques encablures de la côte, tels Alcide Bouzigues, apothicaire de son état, qui écrivait : "Je n'aurais pu sans danger pour ma santé me confiner perpétuellement dans le doux farniente d'une officine de Paris, et c'est ainsi que, voyant un beau jour à ma disposi-



Le courrier de Marie-Reine Cyclopede Vélogue

Bernadette R., de Nantes, m'écrit : "Chère Marie-Reine, Circuler à vélo, pourquoi pas ? Mais le week-end, en tenue sport ! Moi, pour aller travailler, le patron m'oblige à mettre une jupe."

Mais Bernadette, je ne vois pas où est le problème ! Voyez-vous, comme beaucoup de femmes de ma génération, j'ignore l'existence du pantalon, ce qui ne m'empêche nullement d'enfourcher quotidiennement ma bicyclette, vêtue de toute sortes de jupes et autre robes – cependant à mon âge j'évite la mini-jupe.

La seule règle à suivre est la suivante : si vous montez facilement un escalier avec une jupe, vous pédalerez avec sans problème.

Par temps pluvieux, la vélogue que je suis préconise : jupe courte plus chaussures imperméabilisées ; en effet, les collants - ou la peau - sont ce qui sèche le plus vite, et craignent le moins les projections évoquées par une lectrice du numéro précédent. Par temps froid, la jupe longue et les collants sont plus chauds que le pantalon ! Les femmes ne connaissent pas leur bonheur !

On me confie souvent la peur irrationnelle que la jupe se prenne dans les rayons. Eh bien, quelle que soit son ampleur, ça ne m'est jamais arrivé en 40 ans de bicyclette, foi de Marie-Reine, c'est mon expérience ! Ce qui peut se produire, de nuit, c'est que la jupe se coince entre la jante et la dynamo ; on peut remédier à cela en demandant à son vélociste d'installer la dynamo à l'avant.

Voyez-vous Bernadette, circuler à bicyclette offre tellement d'avantages que quand on y a goûté, on ne peut plus utiliser la voiture en ville, beaucoup trop contraignante, et qui ne permettrait jamais à Fernand mon coiffeur, de répéter : "une femme à vélo, c'est beau !"

tion les merveilles de l'industrie, je n'ai pas hésité à me servir des ailes qu'elle a su façonner et qui m'ont rendu le frère d'un oiseau. Vous devinez qu'il est question du vélocipède..." dans son ouvrage "Voyage fantastique en bicyclette de Paris à Lannemezan" à la fin du 19e siècle. Que de merveilleux et aisés voyages n'aurait-il pu faire avec nos vélos modernes, pourvus de pneus confortables, et de dérailleurs qui effacent les pentes ? Les paysages que nous avons traversés sont apaisants. Les bourgs rencontrés sont accueillants et vivants. La douceur de la température nous a permis de profiter lors de la pause méridienne de la terrasse d'un restaurant à Pornic. Le relief parcouru ne présente pas de difficulté. L'itinéraire est accessible à tous, cyclistes jeunes, très jeunes et moins jeunes, aguerris et occasionnels.

On peut conclure que Vélocéan est le signe annonciateur concret d'une politique volontariste du Département de Loire-Atlantique en faveur du vélo. Des améliorations peuvent être apportées pour renforcer la signalétique et la sécurité.

Nous sommes convaincus que l'aménagement d'itinéraires cyclables est non seulement un accompagnement nécessaire à l'utilisation du vélo comme un des moyens de transport rationnel en milieu urbain, mais encore un vecteur de développement d'une forme de tourisme adaptée au milieu rural sans que l'investissement de balisage de l'itinéraire ne soit trop important.

Pierre, Bruno, Christophe



Voiture garée devant la piste...

Gare à vous en allant à la gare

Un de nos adhérents nous fait part, via une fiche de signalisation de la mésaventure suivante : Rue Estienne D'Orves, le long du square Elisa Mercœur en venant de l'ouest allant vers la gare, à hauteur de la rue de Strasbourg, il n'a pas marqué l'arrêt au complet au feu, ce feu où il n'y a aucune rue sur la droite, la bande cyclable continue tout droit. La police en faction au carrefour ne l'a pas raté - sans doute n'allait-il pas assez vite - et lui a collé une contravention avec convocation au tribunal de police. Il n'a pas encore été convoqué mais il risque d'écoper d'une somme rondelette. Nous vous informerons des suites de l'affaire... La fiche de signalisation demande fort justement que soit reconnu aux vélos le droit de filer sur la bande cyclable à ce carrefour par un feu spécial pour les cyclistes.

Lu dans la presse

... par l'école d'ingénieurs de Bienne, en Suisse, un vélo électrique affichant des pointes de vitesse de plus de 100 km/h pour des cyclistes même peu entraînés. Calcul simple à l'heure de la tolérance zéro sur les routes : $50+50=1000$. Bilan des courses : Qui veut être le premier cycliste français emprisonné pour excès de vitesse de plus de 50 km/h en agglomération ?

Reno

Reconnaissance vélocéan à la Turballe.



Foulées du Tram – rectificatif

Enfin !
Finalement Place au Vélo est 3ème au classement associations après A.S. Municipaux de Nantes et la Vaillante Vertou, et non 11ème comme annoncé dans la Bicyc'lettre n°36. Les nombreux classements retenus (groupes déguisés, écoles, comités d'entreprise) m'ont fait faire perdre les pédales.

Marie-Annick

Avis aux intéressés

Par l'intermédiaire du magasin Nantes-Cycles qui diffuse les produits Arcade-Cycles nous avons en prêt pour le tester le Bike shopper. C'est une remorque double fonction (caddy et sac à dos) qui se place à l'arrière du vélo grâce à une fixation spéciale. D'après les connaisseurs c'est un modèle résistant quoique coûteux. Si vous êtes intéressés vous pouvez prendre contact avec moi pour vous inscrire et l'essayer pendant plusieurs jours.

Christophe Raverdy
02 40 16 22 01

Je cherche des sacoches (avant et arrière) pour mon vélo, dans l'idée de faire un grand voyage. J'étudie toute propositions.

Violaine Boutet 02 51 82 36 80

Fiches de signalisation

Nous avons reçu un courrier de Christian COUTURIER Vice-président de la CU chargé des circulations douces qui accuse réception des fiches de signalisation que nous avons transmises : elles seront traitées au cours du premier trimestre 2003. N'hésitez pas à faire part de nos remarques et à en remplir de nouvelles car les techniciens sont ouverts à nos réflexions.

Enfin !

Depuis le début de l'année, la police municipale semble être devenue efficace. Je n'ai jamais vu autant de PV pour mauvais stationnement. J'ai même profité de la rue Gresset sans aucune voiture stationnée sur le trottoir. Rarissime !

Marc

Campus du Tertre : Réagissons



Certains prédictions sur les dangers de l'aménagement récent du campus du Tertre ont malheureusement été rapidement vérifiées : mercredi 11 décembre vers 18h45, un cycliste, adhérent de Place au Vélo a été renversé par une voiture au niveau du croisement entre la rue de la Censive et le "mail du théâtre". par une voiture qui devait dépasser la vitesse limite de 30 km/h préconisée à cet endroit.

Personne ne contestera que l'aménagement du campus soit dans l'ensemble une réussite (esthétique, fonctionnelle, etc.). En revanche, il est clair que la réouverture de la rue de la Censive à la circulation automobile a été réalisée en dépit du bon sens et que cette rue est devenue très dangereuse pour les piétons et les cyclistes qui s'y aventurent : l'absence de tout dispositif de ralentissement efficace sur une section de route de plusieurs centaines de mètres permet à de nombreux conducteurs peu soucieux des limitations de vitesse d'atteindre des vitesses élevées et fort éloignées des limitations indiquées sur les panneaux.

Il n'est peut être pas tout à fait inutile de rappeler ici la chronologie ubuo-kafkaïenne qui conduit à la situation présente et rend à mes yeux légitime une certaine exaspération.

a) Il y a une dizaine d'années, à peu près au même endroit que celui où a eu lieu le choc du mercredi 11 décembre, un enseignant a été renversé par une voiture et gravement blessé. Des plots en béton ont alors été mis en place au milieu de la chaussée, de manière à interdire la circulation automobile tout en permettant le passage des seuls transports en commun.

b) Le projet d'aménagement du campus qui a été présenté en 1999 prévoyait la réouverture de la rue de la Censive à la circulation. Nous fûmes nombreux à protester contre cet aspect du projet et à attirer l'attention de ses concepteurs sur les dangers qu'il comportait pour les piétons et les cyclistes.

c) Les travaux d'aménagement du campus ont été conduits en ne tenant aucun compte de nos remarques et en oubliant ces promesses. Ce qui a été réalisé est même en un sens pire que ce qui avait été annoncé, puisque deux des ronds-points prévus sur les plans sont en fait des ronds-points en trompe-l'œil, sur lesquels les voitures peuvent rouler sans ralentir.

Que faut-il faire pour décider les gens de la mairie et de la communauté urbaine à écouter les usagers du campus ? A partir de combien de cyclistes et de piétons renversés condescendra-t-on à nous faire bénéficier d'un aménagement qui assure une sécurité minimale à tout ce qui n'est pas une voiture ? Est-ce un mort qu'il nous faut pour être entendus ?

Je propose que, dans les semaines à venir, nous tous usagers du site du Tertre, piétons, automobilistes respectueux du code de la route, cyclistes, nous intervenions pour faire savoir que nous réclamons la mise en place immédiate :

- de "vrais" ronds points suffisamment proéminents pour qu'on ne puisse pas rouler dessus,
- des dispositifs de ralentissement aux endroits prévus pour la traversée des piétons, à l'entrée des zones "30 km/h" et de la zone "10 km/h"
- des bandes de circulation pour les cyclistes clairement matérialisées.

Je ne peux pas croire que nos réclamations et démarches convergentes ne suffiront pas à provoquer ces aménagements indispensables dans des délais raisonnables. En tout état de cause, les choses ne peuvent pas demeurer comme elles sont.

Contact : Denis Moreau : denis.moreau@humana.univ-nantes.fr

Au plus près du client

Des contrôles techniques seront organisés par Place au vélo dans les dix pôles de l'agglomération nantaise au cours de ce semestre en collaboration avec les mairies. Ça se passera près de chez vous. Profitez-en et venez y faire profiter les autres de votre expérience et votre compétence. Ces contrôles se feront les mercredi et samedi. Les dates seront arrêtées bientôt avec les mairies.

Vélocité le journal de la Fubicy vient de sortir et surprise il contient un article de notre ami "Monsieur Cyclopède" sur le transport d'enfants et un article fort intéressant sur "Les effets pervers des parcs relais".

Abonnement: 12,5 euros pour 5 numéros à envoyer à FUBicy, 7 rue Sédillot, 67000 Strasbourg.

Bicyc'lettre

journal de l'association nantaise "Place au vélo" > janv 2003 > n°37



...❖ N'oubliez pas de renouveler votre adhésion pour 2003

SUR VOTRE AGENDA !

Samedi 18 janvier

...❖ Brico-vélo rue d'Auvours de 14h00 à 17h00

Jeudi 23 janvier

...❖ Comité de pilotage «Fête du Vélo» à 18h30 8, rue d'Auvours

Samedi 25 janvier

...❖ Assemblée Générale à 14h00
Maison des syndicats salle F

Samedi 1er février

...❖ Brico-vélo rue d'Auvours de 14h00 à 17h00

Dimanche 9 février

...❖ Balade à vélo Nantes - Sucé

Samedi 15 février

...❖ Brico-vélo rue d'Auvours de 14h00 à 17h00

Lundi 17 février

...❖ Rédaction Bicyc'lettre 38 au local à 20h30

Samedi 1er mars

...❖ Brico-vélo rue d'Auvours de 14h00 à 17h00

Lundi 10 mars

...❖ Assemblée Générale à 20h30,
salle B Manufacture 10, Bd de Stalingrad

Samedi 15 mars

...❖ Brico-vélo rue d'Auvours de 14h00 à 17h00

Samedi 22 mars

...❖ Bourse aux vélos, au Pont Morand de 10h00 à 17h00



retrouvez-nous

au local pour le rendez-vous hebdomadaire

tous les jeudis de 17h à 20h

8, rue d'Auvours - 44000 Nantes
tél > 02 40 200 400

et aussi sur internet

mail > nantes@fubicy.org
liste > nantes-velo-subscribe@fubicy.org
site > http://nantes.fubicy.org

rédaction

Violaine Boutet
Daniel Daoulas
Pierre Descamps
Dominique Dupont
Olivier Flamand
Reno Geng
Marie-Annick Girard
Bruno Manguy
Denis Moreau
Marc Peroy
Christophe Raverdy
Bernard Renou
Cécile Tableau

Bulletin d'adhésion + abonnement à la Bicyc'lettre > individuel **8 euros** - réduite **4 euros**
famille **12 euros** - association **32 euros**

nom _____ prénom _____
adresse _____
tél _____ e-mail _____

à envoyer à l'ordre de Place au Vélo - 8, rue d'Auvours - 44000 Nantes - tél > 02 40 200 400

date _____ signature _____